



Master mixte activités physiques adaptées et santé

OBJECTIFS

La spécialité Activités Physiques Adaptées et Santé doit permettre l'ouverture à de nouvelles professions capables de s'inscrire dans des préoccupations de Santé Publique à la fois de prise en charge des déficiences de la fonction motrice chez l'adulte et chez l'enfant et à l'encadrement d'activités physiques propres à maintenir l'indépendance. En effet, après la prise en charge initiale médicalisée d'un certain nombre d'affections responsables des déficiences et incapacités motrices, les personnes concernées peuvent bénéficier d'une activité physique programmée à titre de prévention d'hygiène de vie et d'entretien des capacités motrices. Il en est ainsi, par exemple, de certaines maladies nutritionnelles comme l'obésité ou le diabète. Les effets du vieillissement qui peuvent conduire à la dépendance supposent des mesures préventives dans lesquelles l'entretien physique est au premier plan.

MODE DE RECRUTEMENT

1. étudiants ayant reçu une formation complète dans le domaine de l'activité physique adaptée (L3 APA, [M1 APA](#)).
2. Etudiants en Médecine ayant validé le 2ème cycle, ne désirant pas s'orienter vers une activité praticienne, mais vers une orientation professionnelle.
3. Kinésithérapeute ou étudiants en masso-kinésithérapie ayant une expérience professionnelle
4. Les étudiants titulaires d'un [M1 en Biologie](#)
5. Les étudiants titulaires d'un [M1 en Psychologie](#)
6. D'autres étudiants parfois non universitaires issus d'Enseignements Techniques, d'Ecoles d'Ingénieurs, d'Ecoles Paramédicales, orthoprothésistes, orthophonistes, Psychologues, Psychomotriciens ou Ingénieurs en GBM par exemple.
7. Etudiants titulaires d'un diplôme d'un pays de la communauté européenne permettant la validation par le Conseil de Formation d'une première année M1 adapté au parcours proposés.
8. Etudiants extra-communautaires dont le cursus est validé par le Conseil de Formation.

Validation d'acquis, formation continue

Modalité d'accès

L'inscription en M2 APA est proposée par le Conseil de Formation après examen du dossier de candidature soumis par le candidat. Celui-ci comporte un bref CV, un exposé des motivations, les résultats universitaires attestés, un résumé d'un projet de stage professionnel validé par le lieu d'accueil du stage.

L'acceptation du dossier est suivie d'une confirmation définitive de demande d'inscription par le candidat, le choix du directeur de stage est également arrêté. Le cas échéant, le candidat peut être invité à présenter son dossier devant un jury issu du Conseil de Formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements sont des CM, TD, TP et séminaires. Ils font appel aux nouvelles technologies. Une large place est donnée à l'intervention de professionnels sous forme de conférences, d'accueil et de visites d'entreprises et d'organisations relatives à la santé et à l'activité physique.

Présentation des UE

SEMESTRE 3

UE1 Imagerie (UE Commune avec Master Sciences Humaines et Sociales Spécialité Socio-psychologie du sport)

UE2 Modélisation – Instrumentation - Métrologie

UE3 : 1 UE au choix parmi les UE dispensées dans la Mention Biologie Santé ou dans les autres Masters de l'Etablissement

UE4 : Anglais

UE5 : Professionnalisation

5 UE au choix parmi les 12 suivantes (UE7 à UE18)

UE6 : Statistiques (UE Commune avec Mention Sport et Activités Physiques, Master Sciences Humaines et Sociales)

UE7 : Neurophysiologie du mouvement et de la locomotion

UE8 : Plasticité biomécanique du muscle et demande fonctionnelle

UE9 : Analyse forme fonction normale et pathologique

UE10 : Evaluation et recherche clinique appliquées au handicap

UE11 : Déficiences et re-conditionnement à l'effort

UE12 : Analyse du mouvement, mécanique et image

UE13 : Suppléances & compensations des déficiences sensorielles

UE14 : Suppléances & compensations des déficiences motrices

UE15 : Suppléances & compensations des déficiences neuromusculaires

UE16 : Rééducation de l'appareil sensori-moteur

UE17 : Dépendance, Handicap & Politiques de Santé

SEMESTRE 4

UE 18 Stage Recherche ou Professionnel

UE 19 Projet tutoré

■ Tableau de répartition des enseignements et du contrôle des connaissances

SEMESTRE 3				
Intitulés et nature des UE	CM	TD	T P	ECTS
UE1 Imagerie (UE Commune avec Master Sciences Humaines et Sociales Spécialité Socio-psychologie du sport) Responsable : Pr. J. van Hoecke	15			3
UE2 Modélisation – Instrumentation - Métrologie Responsable : Pr. M Paindavoine	15			3
UE3 : 1 UE au choix parmi les UE dispensées dans la Mention Biologie Santé ou dans les autres Masters de l'Etablissement	15			3
UE4 : Anglais Responsable : Dr. E Thomas		25		3
UE5 : Professionnalisation : Management-Communication		25		3
5 UE au choix parmi les 12 suivantes (UE7 à UE18)				5 x 3
UE6 : Statistiques (UE Commune avec Mention Sport et Activités Physiques, Master Sciences Humaines et Sociales) Responsable : A. Jebrane	15			
UE7 : Neurophysiologie du mouvement et de la locomotion Responsable : Pr. T. Pozzo	15			
UE8 : Plasticité biomécanique du muscle et demande fonctionnelle Responsable : Pr M Pousson	15			
UE9 : Analyse forme fonction normale et pathologique Responsable : Pr P Trouilloud	15			
UE10 : Evaluation et recherche clinique appliquées au handicap Responsable : Pr J.P. Didier	15			
UE11 : Déficiences et re-conditionnement à l'effort Responsable : Pr J.M. Casillas	15			

UE12 : Analyse du mouvement, mécanique et image Responsable : Pr F Merienne	15			
UE13 : Suppléances & compensations des déficiences sensorielles Responsable : Pr. E. Bigand	20			
UE14 : Suppléances & compensations des déficiences motrices Responsable : Pr. C. Papaxanthis	20			
UE15 : Suppléances & compensations des déficiences neuromusculaires Responsable : Dr. A. Martin	20			
UE16 : Rééducation de l'appareil sensori-moteur Responsable : Dr. G. Scaglioni	20			
UE17 : Dépendance, Handicap & Politiques de Santé Responsable: Dr. G. Bloy	20			
TOTAL SEMESTRE 3	selon UE option ^{es}	50		30

SEMESTRE 4				
UE 18 Stage Recherche ou Professionnel Mémoire + soutenance				24
UE 19 Projet tutoré Gestion de projet Préparation au stage		75		6
TOTAL SEMESTRE 4	0	75		30

TOTAUX M2 APA				60
----------------------	--	--	--	----

■ Modalités de contrôle des connaissances

Sessions d'examen

- Les contrôles des connaissances sont organisés en une 1^{re} session d'examen en décembre et une session de rattrapage en janvier.

- Les modalités des épreuves (durée et nature) sont déterminées par le Conseil de Formation. Elles figurent dans la présentation détaillée de chaque parcours.

Epreuve écrite : elle est anonyme, notée sur 20.

- L'évaluation du mémoire de stage est réalisée par deux rapporteurs désignés par le Conseil de Formation après avis du responsable de stage de chaque étudiant. La soutenance de mémoire fait l'objet d'une évaluation par le Conseil de Formation élargi aux responsables de stage. La soutenance a lieu en juin et, exceptionnellement et à titre dérogatoire accepté par le Conseil de Formation, en septembre.

- D'une session à l'autre, et d'une année à l'autre, l'étudiant peut conserver toutes les notes obtenues supérieures ou égales à 6/20 dans chaque UE. A la 2e session, il est convoqué aux épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu de note, ainsi qu'à celles où il n'a pas obtenu la moyenne. Dans ce dernier cas, s'il a 6/20 ou plus, il n'est pas obligé de se présenter et ses notes de 1re session seront alors maintenues. S'il se présente à la 2e session, la note de la 1re session est remplacée par la note de la 2e session.

Quand un étudiant choisit de repasser une UE, et qu'il est entré dans la salle d'examens, on considère qu'il passe la 2^e session dès le moment où les sujets sont distribués. La règle édictée plus haut au second paragraphe s'applique dès lors.

La validation des stages s'effectue sur attestation de la personne ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant et de l'enseignant de l'UFR STAPS chargé du suivi.

Descriptif des examens

Intitulés des UE	Contrôle	Crédits européens	Coefficients
UE1 Imagerie	Ecrit 2h	3	3
UE2 Modélisation – Instrumentation - Métrologie	Ecrit 2h	3	3
UE3 : 1 UE au choix (dans Mention Biologie Santé ou autre Master Ets)	Oral 1h	3	3
UE4 : Anglais	Ecrit 2h	3	3
UE5 : Professionnalisation (Management-Communication)	Ecrit 2h	3	3
5 UE au choix parmi les 12 suivantes (UE7 à UE18)	Ecrit 5x2h	5x3	5x3
UE6 : Statistiques			
UE7 : Neurophysiologie du mouvement et de la locomotion			
UE8 : Plasticité biomécanique du muscle et demande fonctionnelle			
UE9 : Analyse forme fonction normale et pathologique			
UE10 : Evaluation et recherche clinique appliquées au handicap			
UE11 : Déficiences et re-conditionnement à l'effort			
UE12 : Analyse du mouvement, mécanique et image			
UE13 : Suppléances & compensations des déficiences sensorielles			
UE14 : Suppléances & compensations des déficiences motrices			
UE15:Suppléances & compensations des déficiences neuromusculaires			
UE16 : Rééducation de l'appareil sensori-moteur			
UE17 : Dépendance, Handicap & Politiques de Santé			
UE 18 : Stage <i>Recherche</i> ou <i>Professionnel</i>	Mémoire + soutenance	24	24
UE 19 Projet tuteuré	Mémoire + soutenance	6	6
TOTAL		60	60

STAGES

Chaque étudiant effectue un stage d'une durée de 250 heures environ au 4ème semestre. Il est réalisé sous la responsabilité d'enseignants de la faculté des sciences du sport et en collaboration avec des personnes ressources appartenant aux organisations. La répartition des heures s'effectue au choix de l'étudiant ou selon les exigences du stage ou de l'organisation.

COMPETENCES ACQUISES

Les compétences acquises par les étudiants au cours de cette formation concernent les domaines :

- des techniques des suppléances sensorielles et motrices pour les personnes ayant une déficience sensori-motrice.
- des outils de rééducation d'un handicap ou d'une déficience sensorielle et/ou motrice.
- dans le domaine de la santé publique, qu'il s'agisse des personnes handicapées ou des personnes âgées, il est nécessaire d'avoir des connaissances concernant l'évolution des différentes formes de déficiences sensori-motrices et les moyens de re-médiation de ces déficiences.

La formation M2 APA visent donc à compléter dans les domaines cités la formation de futurs médecins, psychomotriciens, kinésithérapeutes et ergothérapeutes et techniciens des APS –déjà accueillis dans l'option APA de la formation L3 en cours-, à former des cadres responsables du re-conditionnement musculaire et des techniques de suppléances dans les institutions et associations, à permettre aux étudiants de filières davantage techniques d'adapter leur formation générale de technicien ou d'ingénieur en développement et application notamment en STIC dans les secteurs des aides techniques, des matériels et matériaux de suppléance et des équipements de re-conditionnement et d'évaluation musculaire

DEBOUCHES

Ce master offre la possibilité d'exercer

- ❑ le métier de chercheurs institutionnels (intégrés dans des structures),
- ❑ le métier d'ingénieurs de recherche (intégrés dans des laboratoires industriels de recherche et de développement)

Ils peuvent intervenir dans les domaines de la de la prise en charge des déficiences de la fonction motrice chez l'adulte (obésité, diabète), effets du vieillissement et chez l'enfant et à l'encadrement d'activités physiques propres à maintenir l'indépendance,

- ❑ des métiers liés à la pratique des activités physiques comme soin, prévention de la dépendance, développement, l'application et l'évaluation des aides techniques, prothèses ou orthèses
- ❑ et dans une moindre mesure à l'administration et la gestion de ces différents secteurs

CONTACTS

Responsables de la formation :

- **Parcours Recherche** : Jacques van HOECKE

- **Parcours Professionnel**: Florent FOUQUE

Scolarité Sylvie ANTON Tél. 03.80.39.67.28 Télécopie 03.80.39.67.02sylvie.anton@u-bourgogne.fr

Composante de rattachement : FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT – UFR STAPS – BP 27877 – 21078 DIJON CEDEX